

certaines sont établies sur des terres improductives, ne peuvent le faire. Par suite, l'État est prié de faire des versements d'appoint pour combler la lacune. C'est un problème de grande envergure, mais je ne suis pas en mesure de dire ce soir si des versements d'appoint seront accordés.

Je signale cependant à ceux qui ont traité ce sujet que nous examinons très soigneusement ce problème. J'espère que la réponse sera communiquée avant bien des jours et que cette réponse ne sera pas le résultat de la pression exercée sur nous ces derniers jours, ni de la menace,—ainsi que mon honorable ami d'Assiniboïa en a faite en plusieurs occasions,—d'une marche sur Ottawa par les gens de l'Ouest canadien.

M. Argue: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je sais que le ministre veut être juste et je crois qu'il ajoutera foi à mes paroles lorsque je lui dis que je n'ai pas voulu proférer une menace. Je n'ai fait que souligner ce que je crois être les faits, en ce qui a trait aux syndicats du blé. Si je suis dans l'erreur, je m'excuserai auprès de la Chambre de lui avoir donné de faux renseignements. Je crois qu'ils sont justes et je ne parlais que des décisions et de la politique des syndicats du blé.

L'hon. M. Churchill: Si j'ai mal interprété les paroles de mon honorable ami, je m'en excuse, et j'espère bien que rien de ce qu'il a dit n'avait ce sens-là, parce que je ne crois pas que cela soit une façon intelligente d'aborder le problème. Comme je le disais, nous espérons régler la chose d'une façon ou d'une autre. Sera-ce par des versements d'appoint? Nous y verrons après une étude attentive de la question, et j'ai déjà souligné quelques-uns des éléments à considérer.

Comme mon honorable ami député d'Acadia l'a souligné, ce qui importe le plus à cette époque de grande production, c'est d'écouler tous nos stocks, de les diriger vers les marchés et cela, bien entendu, c'est ce qui a compliqué toute la situation ces dernières années. Depuis plusieurs années, les excédents de blé des prairies de l'Ouest et l'incapacité dans laquelle se trouvaient les agriculteurs de vendre leur blé entreposé sur leurs fermes ont empêché les agriculteurs de toucher le revenu de l'année de production. Voilà pourquoi l'ensemble des excédents du continent nord-américain, aussi bien du Canada que des États-Unis, a évidemment eu de mauvaises répercussions sur le marché mondial. Ce sont des choses qu'on ne peut aisément orienter; mais, d'autre part, il y a certaines mesures qu'il est possible de prendre et, avant de songer à accorder des versements d'appoint,

il me semble qu'il faut bien étudier ces mesures jusqu'à ce qu'on sache exactement que tout a été fait pour améliorer la situation.

Le programme du gouvernement tend précisément à cela. Le versement initial accordé depuis des années à l'égard du blé a jusqu'à un certain point stabilisé la situation de l'Ouest. Il y a quelques années, on a prévu le versement des frais d'entreposage sur cette quantité excédentaire qui dépassait les 178 millions de boisseaux et qui, depuis trois ans, a amené le Trésor à verser quelque 95 millions de dollars sous forme d'aide ou pour permettre à la population du Canada en générale d'assumer une partie du fardeau qu'imposait l'emmagasinage de ces excédents de blé. Il n'appartient pas uniquement aux agriculteurs de porter ce fardeau.

Puis, l'automne dernier, nous avons présenté la mesure législative sur les avances en espèces comme moyen terme afin que les cultivateurs puissent disposer d'argent comptant. La somme de 35 millions a été versée, dont 90 p. 100 sont déjà remboursés. La loi sur l'assurance des crédits à l'exportation a servi à promouvoir la vente du blé à terme à certains pays qui ne pouvaient payer comptant et on a fait de grands efforts pour vendre du blé sur les marchés d'outre-mer. Mais le succès des exportations de cette année agricole consiste dans le fait que nous dépasserons le quota de 300 millions de boisseaux que nous nous étions fixé l'été dernier, ce qui constituera un record sur les années précédentes pour la vente de notre blé.

Nous nous sommes engagés à fournir par l'intermédiaire du Plan de Colombo des prêts à long terme pour le blé et à en donner; ainsi, 40 millions de boisseaux de blé ont été écoulés qui, sans cela, n'auraient pas été sur les marchés mondiaux.

Je vois que mon temps est achevé mais j'ai donné les grandes lignes de certaines mesures qu'a prises le gouvernement pour essayer sérieusement d'assister l'agriculture de l'Ouest. Nous sommes tout disposés à élaborer un programme agricole étendu, à présenter d'autres mesures que celles qu'a proposées mon honorable ami ce soir, mesures qui, à la longue, auront des avantages pour l'agriculture de l'Ouest et dont, par conséquent, les cultivateurs de cette région et de tout le pays profiteront.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Rea.)

Les crédits des ministères suivants sont d'abord mis en délibération:

MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE
L'IMMIGRATION

53. Administration centrale, \$706,492.